

Cher Confrère,

L'argent est souvent un sujet de discussion... à mots couverts, mais rarement un thème de débat ouvert. La relation de l'avocat à l'argent ne doit pas être un sujet tabou : il est indispensable d'oser parler tant de « *notre argent* » que de « *l'argent des autres* ».

La crise n'épargne pas les avocats :

- les trésoreries des avocats sont directement affectées par les difficultés financières rencontrées par nos clients - défaillances des entreprises et insolvabilité des particuliers – auxquelles les cabinets n'ont pas toujours pu se prémunir ;
- aujourd'hui, 1.200 confrères parisiens sont touchés par une procédure de redressement ou de liquidation judiciaire de leur cabinet : un chiffre jamais atteint...;
- de grands quotidiens titrent sur les difficultés financières que connaissent nos jeunes confrères.

Cette situation sera présentée et débattue dans le cadre d'un premier échange sur :

L'argent et les Avocats
Gestion de la trésorerie et recouvrement des honoraires
Questions d'actualité, question de survie

L'argent est également une interrogation pour les avocats, ressentant un doute quant à son origine :

- est-il concevable de transformer une relation de confiance en une relation de suspicion ?
- les avocats ont besoin de lignes directrices claires conciliant la défense de leurs intérêts professionnels et le respect du droit dont ils sont les garants.

Cette question fera l'objet d'un second échange sur :

Tracfin et les Avocats
L'avocat ne doit pas être un délateur

Cette rencontre-débat sera l'occasion d'échanger avec vous, ainsi que de vous présenter nos réflexions et propositions. Cette réunion aura lieu :

Le jeudi 15 avril 2010 à 19h30
à la **Fondation d'entreprise Ricard pour l'art contemporain**
9 rue Royale - 75008 Paris
(code d'entrée : 52740), Bureaux Royale 2, 1er étage.

Vous pourrez y découvrir l'exposition « *Paléorama* » qui s'articule autour d'installations vidéo, proposée par Ariane Michel. Pour en savoir plus : <http://fondation-entreprise-ricard.com/expositions/paleorama/pres/>.

Afin de faciliter la logistique, je vous remercie de bien vouloir confirmer votre venue à l'adresse suivante emedves@feral-avocats.com.

Cordialement et bien amicalement,

Christiane Féral-Schuhl, avec Yvon Martinet

Pour suivre l'actualité de la campagne : <http://www.feral-schuhl.com/>, [Facebook](#) et sur [Twitter](#).

9, rue Royale, 75008 Paris

Tél : 33 (0)1 70 71 22 00 - Fax : 33 (0)1 70 71 22 22 - E-mail : cferal-schuhl@feral-avocats.com